



Dossier technique
Sélective 4 Nord Trampoline
27 et 28 avril 2025
ARQUES

Dossier technique Sélective 4

Trampoline Nord

GRAND EST
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
ILE DE France
HAUTS DE France
BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE
NORMANDIE
CENTRE VAL DE LOIRE

Forclusion / limite d'engagement :

7 avril

Contacts technique

Responsables techniques

Elu technique en charge du trampoline (en priorité) :

Jérémy PIECHOWIAK jeremypiechowiak.amga@gmail.com 06/19/35/05/96

Coordonnatrice ETR des Hauts-de-France

Sabrina HUCHIN sabrina.huchin@ffgym-hdf.fr 06/74/81/07/32

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans engagym avant le 7 avril 2025. (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).

Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.

En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 7 avril inclus. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à legallomax@orange.fr.
La réunion de juges est obligatoire.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Filière Performance :

Synchronisé : 22,75 euros par unité

Individuel : 29,25 euros par gymnaste

Filière Elite :

Synchronisé : 32,50 euros par unité

Individuel : 39 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le 7 avril (23h59).

Règlement des engagements

Les règlements sont à faire au Comité Régional des Hauts de France pour le 7 avril 2025 dernier délais :

Par virement (info bancaire sur ENGAGYM) ou par CB

Merci à tous de préciser IR TR SELECTIVE 4 et nom du club (sur intitulé du virement).

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil, le dossier avec les accréditations sera à retirer dans la salle de compétition dès votre arrivée : le vendredi 25 avril à partir de 18h et le samedi 26 avril à partir de 9h
- ✓ Signaler toutes données erronées à l'arrivée à l'accueil

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 21 avril).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Echauffements

Echauffement articulaire en salle de gymnastique rythmique : se reporter à l'organigramme

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional. Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

Entrainement plateau compétition

Un entrainement plateau est proposé les :

- Vendredi 26 avril de 17h à 20h
- Samedi 27 avril de 9h à 10h30.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir :

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	7 avril
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	7 avril
Engagement des juges	EngaGym	7 avril
Paiement des engagements	EngaGym	7 avril